



## **Rapport d'activité et financier 2018 Perspectives 2019**



### **Foyers des Jeunes Travailleurs**

Résidence Sanson  
19, rue du Père Sanson  
BP 5206 14074 Caen cedex 5

Résidence Blagny  
5, rue Morel de Than  
14780 Lion sur mer

Tél. : 02 31 93 16 62  
[www.residence-sanson.fr](http://www.residence-sanson.fr)

# SOMMAIRE

Introduction.....	1
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	2
1. L'association.....	2
La Résidence Sanson.....	4
La Résidence Blagny.....	6
II. RESSOURCES HUMAINES.....	8
1. L'organigramme de l'équipe.....	8
2. Les missions des membres de l'équipe.....	9
3. Bilan de la formation continue et des salariés bénéficiaires.....	10
4. Mouvement des salariés.....	10
III. La démarche qualité.....	11
1. Les outils de la loi 2002-2.....	11
2. Cartographie des processus relative au FJT.....	13
3. L'analyse SWOT relative au FJT.....	14
IV. BILAN ET ÉVALUATION 2018.....	16
1. LES STATISTIQUES.....	16
1.1 Le taux d'occupation entre 2015/2018.....	16
1.2 Répartition des âges entre 2015/2018.....	16
1.3 Répartition en fonction de la durée de séjour entre 2015/2018.....	16
1.4 Le statut socioprofessionnel.....	17
2. L'ACCOMPAGNEMENT.....	17
2.1 L'Accueil, l'Information, l'Orientation.....	17
2.2 L'accueil administratif.....	17
2.3 Les étapes de la procédure d'accueil.....	18
3. LES DISPOSITIFS D'AIDE AU LOGEMENT (2015-2018).....	18
3.1 L'aide à la mobilité et à l'accès au logement.....	18
3.2 Le CLLAJ.....	18
3.3 L'Accueil d'Urgence.....	19
3.4 Les animations culturelles, sportives et de loisirs.....	19
V. PERSPECTIVES 2019.....	24
1. De la formation professionnelle pour tous.....	24
2. Remanier les extérieurs de la résidence Sanson.....	24
3. Les actions prévisionnelles.....	25
3.1 L'Accueil, l'Information, l'orientation.....	26
3.2 L'aide à la mobilité et à l'accès au logement.....	26
3.3 L'insertion sociale et professionnelle.....	26
3.4 Les animations.....	26

## Annexes

Tableau des sigles  
Conventions  
Statistiques  
Résultat financier 2018

# INTRODUCTION

Le fonctionnement de l'association du FJT Sanson et de son équipe est animé par des valeurs et un sens fortement marqué par l'écoute et le recensement des besoins en matière de logements pour les jeunes femmes et hommes, alternants, stagiaires, intérimaires, salariés...

Depuis toujours l'équipe s'efforce de développer l'accueil, l'information et l'orientation auprès de ses usagers pour les accompagner vers une plus grande autonomie. Aussi le contexte actuel lié à l'intégration des publics divers évolue constamment et exige de la part de l'association des ajustements fréquents.

Au cours de ces dernières années l'association a modernisé son bâtiment et ses 92 logements, elle a étendu son activité sur la côte de Nacre et elle a diversifié ses prestations et animations afin de répondre aux sollicitations d'un plus grand nombre d'usagers. Ces innovations et actions ont été animées par un respect de l'impact environnemental.

Le projet du FJT est caractérisé par la participation de tous. Les résidents qui sont associés dans les réalisations à venir, l'équipe des salariés motivée et dynamique et les membres du conseil d'administration qui apportent leurs compétences respectives.

Le soutien des partenaires historiques : la CAF du Calvados, le Conseil Départemental du Calvados et la mairie de Caen a permis d'accomplir et de mener à bien toutes ces évolutions et transformations.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### 1. L'association

Le foyer de jeunes travailleurs SANSON est régi par la loi du 1er juillet 1901. Ce regroupement à but non lucratif a vu le jour en 1989 et ses statuts ont été mis à jour et révisés consécutivement aux délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2007.

Également, une convention de partenariat associatif avec l'AAJB a été signée le 18 décembre 2007.

### 2. L'objet

-L'exploitation de centres d'hébergement destinés à la résidence de jeunes adultes en phase d'adaptation socioprofessionnelle ou en situation de précarité et en recherche d'emploi.

-La réalisation de tous services, de restauration et de nature socio-éducative, au bénéfice des personnes désignées à l'alinéa précédent.

Loi du 30 juin 1975 a consacré l'existence du secteur social : la loi n° 75535 relative aux institutions sociales et médico-sociales, dite loi sociale<sup>1</sup>.

Conventionnement APL Foyers Logements : Article de L.353-13 et L.351-2 du code de la construction et de l'habitation.

Circulaire N° 96-753 de la Direction des Affaires Sociales relative à la mission des Foyers de Jeunes Travailleurs et à leur fonction.

Loi de rénovation de l'action sociale : Loi 2002-2 du 2 janvier 2002.

Renouvellement de l'agrément de fonctionnement du FJT par la préfecture du Calvados.

Pour faire face à ces innovations règlementaires, le FJT s'est fixé trois orientations majeures.

- La reconnaissance des droits des résidents et des libertés individuels.
- La mise en place d'enquêtes de satisfaction et d'outils de communication
- L'amélioration et la simplification des procédures et démarches administratives avec l'utilisation d'un nouvel outil de gestion locative « SIHAJ » développé par la tête de réseau national UNHAJ et soutenu financièrement par la CNAF
- L'évaluation de l'établissement et de ses services. Une prochaine évaluation interne est prévue en 2020

---

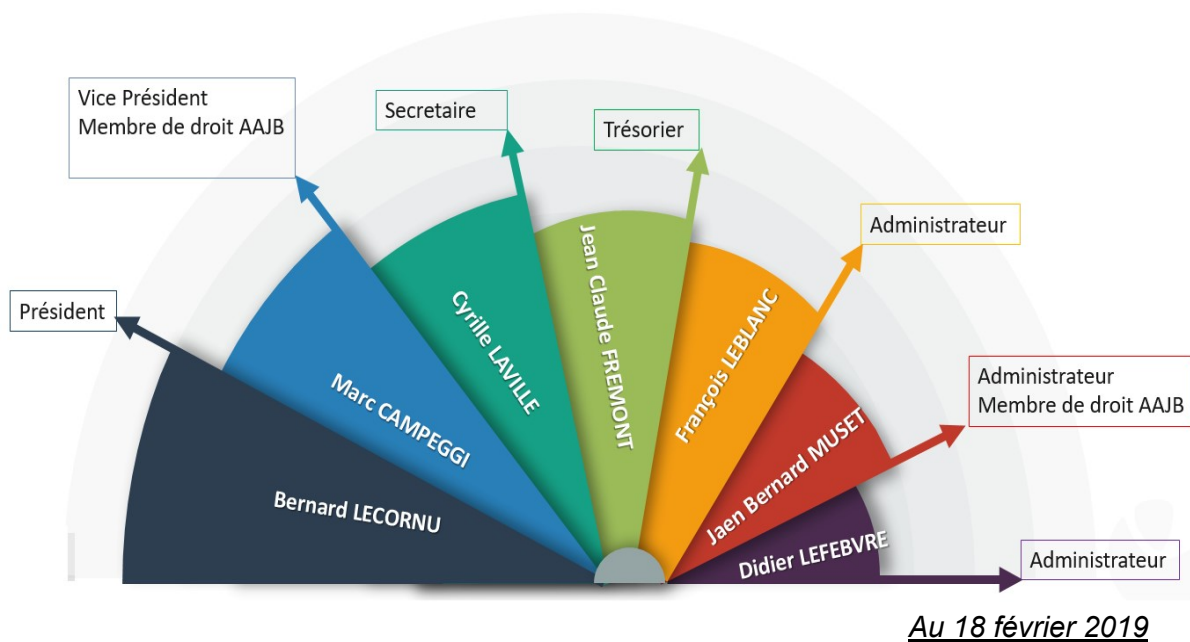
<sup>1</sup> Source : Légifrance, Loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.

Version consolidée au 22 décembre 2000 [en ligne]. Disponible sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000699217&dateTexte=20001222>

[consulté le 01/02/2019]

### 3. L'organigramme du Conseil d'Administration



Déclaration de modification en préfecture du Calvados en date du 28 mars 2017

Annuellement :

- 6 Réunions de bureau
- 3 Conseils d'administration
- 1 Assemblée Générale annuelle

## La Résidence Sanson



**LA RÉSIDENCE SANSON**  
**FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS**

**SANSON**

**CAEN**

**FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS**

**RÉSIDENCE SANSON**  
19 RUE DU PÈRE SANSON  
14000 CAEN  
TÉL. 02 31 93 16 62  
residence-sanson@orange.fr  
www.residence-sanson.fr

PARKING PRIVE • LAVERIE • ESPACE DETENTE • SALLE DE SPORT • TERRAIN MULTISPORTS • BATIMENT SOUS PROTECTION VIDEO • ACCUEIL DE 8H À 1H • TRAM A ET B ARRÊT CALVAIRE ST PIERRE • V'ÉOL STATION UNIVERSITÉ STADE

L'Association des Amis de Jean Bosco soutient l'association du FJT du Père Sanson

L'établissement est situé dans la ville de CAEN. Les usagers du FJT bénéficient à ce titre de toutes les commodités de transports urbains, mais aussi de transports adaptés. Ils peuvent également profiter de la dynamique culturelle et de loisirs, développés par la ville. L'implantation du Foyer en zone résidentielle, à proximité des grands magasins permet le développement d'activités liées à la vie quotidienne (achats, déplacements sécurisés...) tout en bénéficiant du calme du site. La résidence peut aussi plus aisément s'inscrire dans un réseau de santé, d'éducation et de formation.

Le quartier du Calvaire St Pierre, adossé entre la vallée des Jardins et la zone industrielle de la Sphère, a été construit au début des années 60, en plein essor économique, il est constitué d'un mélange de logements sociaux en cours de rénovation, de pavillons individuels plutôt cossus et de diverses infrastructures universitaires. Un centre commercial et des services médico-sociaux et de loisirs complètent l'environnement proche du F.J.T. Sanson.

L'accès aux divers pôles socioéconomiques de l'agglomération est facilité par les deux lignes de tramway qui traversent le cœur du quartier.

Le territoire du quartier du Calvaire St Pierre (environ 3 500 habitants) fait partie du Contrat Urbain de Cohésion Sociale qui a pour objectif de promouvoir et de faciliter le développement des quartiers et des territoires rencontrant des difficultés particulières d'intégration au reste de la ville.

## Caractéristiques des locaux

Le bâtiment, 19 rue du Père Sanson a une surface totale de 2.145 m<sup>2</sup> sur un terrain de 4540 m<sup>2</sup>. Le bâtiment a été construit en 1964 et le terrain a été acquis en 1961 par la S.A.H.L.M. du Calvados dénommé INOLYA depuis le premier janvier 2019.

Le 28 mai 2015, le foyer a été inauguré suite à une modernisation étalée sur 18 mois et un budget alloué de 2 millions d'euros.

La modernisation du FJT a permis d'optimiser l'accessibilité, la sécurité, la performance énergétique afin d'offrir confort et sécurité.

### **1.491 m<sup>2</sup>** de surface privative comprenant :

- 91 logements individuels de 10,5 à 32 m<sup>2</sup> meublés et équipés, dont 4 studios adaptés aux personnes à mobilité réduite,
- 1 logement dédié à un couple,
- 3 appartements de fonction.

### **654 m<sup>2</sup>** d'espaces collectifs :

- 1 salle multimédia
- 1 espace détente avec TV, distributeurs automatiques et jeux
- 1 laverie avec lave-linge, sèche-linge et table à repasser
- 1 salle de sports, musculation, gym
- 1 cuisine éducative
- 1 terrain de multisports
- 1 parking privé
- 1 ascenseur



## La Résidence Blagny



**LA RÉSIDENCE BLAGNY**  
**FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS**

**SANSON**  
**LION SUR MER**

**FOYER DE  
JEUNES  
TRAVAILLEURS**

**RÉSIDENCE BLAGNY**  
5 rue Morel de Than  
14780 LION SUR MER  
Tél : 02 31 37 69 54 - 02 31 93 16 62  
residence-blagny@orange.fr

**PARKING PRIVE • LAVERIE • ESPACE DÉTENTE**  
**BATIMENT SECURISE PAR VIDEO SURVEILLANCE • BUS 61 ET 62 DU RESEAU TWISTO**

L'association du FJT du Père Sanson en partenariat avec l'association des Amis de Jean Bosco est gestionnaire de la Résidence Blagny

Dans une logique d'extension la résidence BLAGNY a vu le jour le 10 octobre 2015 après 12 mois de travaux de rénovation et un budget 1,2 million d'euros. Elle est située à 500 mètres de la plage et des commerces, à proximité des terrains de sports et des écoles.

L'environnement proche est constitué de maisons anciennes ou en phase de rénovation et des constructions neuves y sortent de terre. La ville est desservie par la ligne 62 du réseau, ainsi que la ligne 61 et également la ligne Flexo 2 (ligne de soirée) du même réseau.

Le bâtiment sis au 5, rue Morel de THAN a une surface totale de 416 m<sup>2</sup> sur un terrain de 1047 m<sup>2</sup>. Le bâtiment a été acheté par les Foyers Normands, entreprise sociale pour l'habitat, afin de le transformer en résidence sociale pour jeunes travailleurs ou étudiants en alternances.

La résidence est ouverte depuis octobre 2015.



## Caractéristiques des locaux

331 m<sup>2</sup> de surface privative comprenant :

14 logements individuels de 14 à 32 m<sup>2</sup>, meublés et équipés, dont 3 pour des personnes à mobilité réduite et un logement domotique pour le confort de tous. Une convention avec HANDIBAT a permis de financer l'équipement de ce logement.

Les travaux ont été réalisés par les adhérents de la Confédération de l'Artisanat et des Professionnels du Bâtiment, avec le soutien du Fonds de la Caisse d'Epargne de Normandie pour l'Initiative Solidaire et AG2R la Mondiale.

85 m<sup>2</sup> d'espaces collectifs :

-1 espace détente

-1 laverie

-1 parking privé

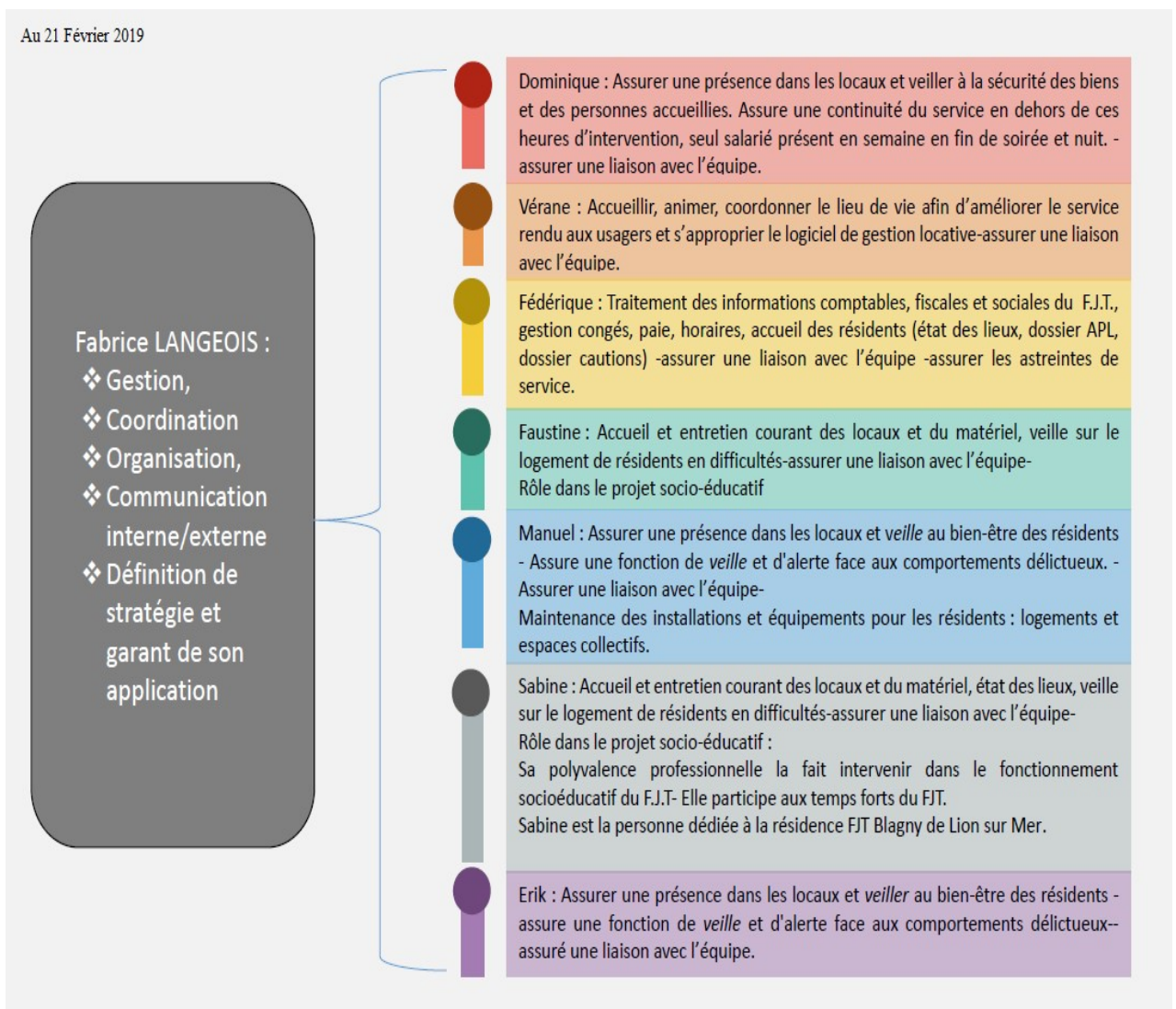
-1 abri pour les deux roues

# I. RESSOURCES HUMAINES

## 1. L'organigramme de l'équipe



## 2. Les missions des membres de l'équipe



Le fonctionnement et l'organisation de l'activité au sein de l'association sont appréciés des salariés, perçus comme efficaces et reconnus chez les bénéficiaires et partenaires, avec un indicateur positif de performance dans le taux d'occupation et de satisfaction des bénéficiaires. Face à ce fonctionnement rodé par des années de pratiques collectives avec en moyenne de plus de 20 ans d'ancienneté, se pose la question de l'évolution de cette organisation confrontée à un changement d'acteurs.

De façon générale, découlent de cette réalité des pratiques Ressources Humaines et Managériales qui présentent une opérationnalité du fait du petit effectif de la structure, mais qui sont à formaliser et articuler pour mieux anticiper les changements en perspectives d'une part et mieux accompagner les parcours professionnels d'autre part.

La direction du FJT a une forte volonté d'impulser une dynamique de formation auprès des salariés chaque année

Accueil des stagiaires : dans le cadre des conventions établies avec des établissements scolaires, des centres de formation et le tribunal, le foyer reçoit régulièrement des stagiaires : (IRTS + Centre de formation de st Ursule + Lycée Alençon + IRFA+IAE...).

### 3. Bilan de la formation continue et des salariés bénéficiaires

- ✓ Fabrice : formation entretien professionnel annuel
- ✓ Frédérique : formation gestion de l'agressivité + Gestion du temps et d'Excel
- ✓ Sabine : formation maitresse de maison à l'IRTS

2016



Pour toute l'équipe, Premiers Secours-Diagnostic RH

- ✓ Angélique, Vérane et Frédérique : formation "SIHAJ" logiciel de gestion locative
- ✓ Sabine : Prévenir les maladies contagieuses en structure collective
- ✓ Fabrice, Frédérique : prise en main SIHAJ
- ✓ Ophélie : Formation civique et citoyenne + Licence e-commerce-marketing
- ✓ Kelly : Obtention du permis de conduire
- ✓ Angélique : Tutorat « accueil et suivi des stagiaires » Prise en mains SIHAJ

2018



Pour toute l'équipe formation Zoom Rh

- ✓ Faustine : formation d'hygiène et de propreté
- ✓ Erik, Dominique et Manuel : formation Agent d'accueil et de veille.
- ✓ Frédérique : Formation IAE « licence gestion comptable » + Bilan de compétences
- ✓ Ophélie : formation licence en E-commerce
- ✓ Fabrice : Formation sur le dialogue social.



2015

Pour toute l'équipe, formation sécurité incendie au FJT.

- ✓ Fabrice : formation savoir gérer et organiser une manifestation événementielle + mettre en œuvre la classification des emplois,
- ✓ Frédérique : formation sur les fondamentaux du management + gestion administrative du personnel
- ✓ Sabine : Formation maitresse maison



2017

### 4. Mouvement des salariés

Lors de l'exercice 2018, l'équipe a bénéficié d'un apport de nouvelles compétences qui a facilité les transformations, les évolutions et les améliorations des prestations et des services rendus aux usagers des deux résidences.

En service civique depuis novembre 2016 Ophélie a signé le 1<sup>er</sup> septembre 2017 un contrat en alternance d'une année avec une formation qualifiante de type licence « e-commerce - chargée de marketing digital et de communication ». Elle est arrivée en soutien à l'équipe pour la mise en place du logiciel de gestion locative : SIHAJ et pour suppléer à l'absence d'Angélique jusqu'en mai 2018 en congé de maternité.

Depuis avril 2018, Faustine en Parcours Emploi et Compétences a pris sa place comme doublon de Sabine la maitresse de maison.

Vérane issu de formation assistante de service social est arrivée en septembre 2018 afin de remplacer Angélique qui a quitté l'association en novembre dernier.

En 2019 l'équipe se stabilisera de nouveau pour conduire et mettre en œuvre de nouveaux projets pour les années à venir.

## II. La démarche qualité

En tant que structure sociale, le FJT est tenu de fournir un service de qualité à ses bénéficiaires. Cet accompagnement doit répondre à des exigences, telles que la participation des résidents au fonctionnement effectif du foyer et à la remise des documents demandés par la loi 2-2002.

L'établissement a le souci de proposer les prestations de qualité à ses bénéficiaires afin que leurs séjours soient le plus conforme possible aux textes réglementaires, aux valeurs du FJT et son éthique. Ainsi, la résidence s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de sa qualité, basée sur une analyse des pratiques professionnelles, la rédaction d'outils documentaires (procédures, protocoles, etc.), etc.

### 1. Les outils de la loi 2002-2

La loi du 2 janvier 2002, dite de rénovation du secteur médico-social, demande aux établissements de créer des outils et documents, afin de mieux maîtriser la qualité des prestations offertes aux usagers. Au FJT, ces outils ont été créés et ils collent aux réalités de fonctionnement de l'établissement.

#### Le Livret d'accueil

Le Livret d'accueil est un document à remettre à tout nouveau résident afin de lui permettre de se familiariser avec l'établissement. Ce Livret présente la structure, les services et prestations qui y sont proposés. Il donne donc toutes les informations utiles, un plan d'accès, une description de l'organisation et quelques exemples d'animations.

#### Le Règlement de fonctionnement

Ce règlement précise les obligations et droits que les résidents ont les uns envers les autres. Il rappelle les valeurs de l'établissement, les modalités d'usage des locaux, traite de la sécurité des biens et des personnes, précise les obligations de la personne accueillie, etc.

#### Le guide des résidents

Ce document est utile pour tout nouveau résident. Il rassemble tous les renseignements pratiques dont l'usager a besoin, notamment toutes informations relatives aux horaires, au logement, à la sécurité, aux différents services du quartier et sans oublier l'écologie en préconisant les trois « R » (réduire, réutiliser, recycler)

#### Le Contrat de Séjour

Ce contrat officialise la relation entre l'établissement et le résident et/ou son représentant légal et possède une valeur juridique. Il est signé à l'admission de ce dernier au FJT, et il récapitule tous les services et prestations fournis aux résidents.

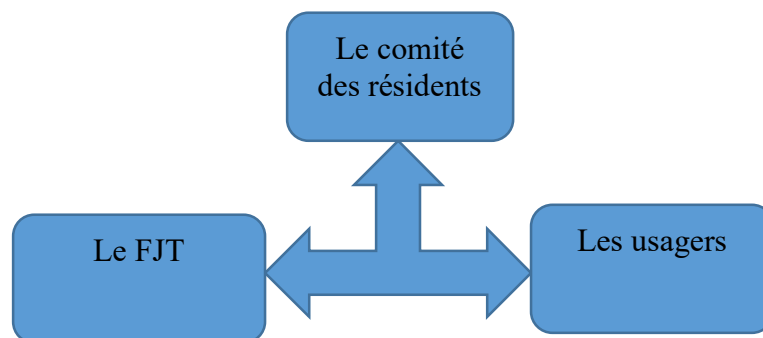
Sous condition de respect du règlement de fonctionnement de la résidence.

#### Le comité des résidents

Relatif au Décret n° 2016-300 du 14 mars 2016 relatif au conseil de concertation et au comité de résidents dans les logements-foyers<sup>2</sup>

La participation des usagers est au cœur du fonctionnement du FJT. Ce dernier impulse les projets sociaux éducatifs.

La contribution des résidents se traduit par la manifestation de leurs besoins et de leurs ressenties. La communication s'avère peu aisée avec la diversité et l'effectif des bénéficiaires. D'où l'importance d'élection d'un comité des résidents chaque année.



La parole des usagers est assurée par l'élection du comité des résidents. Il sert à promouvoir la qualité de vie des résidents et aider à apporter les changements appropriés. Avant tout, le comité place le résident au centre du fonctionnement.

Le comité des résidents est :

- Un endroit où proposer des améliorations.
- Une opportunité de donner son avis.
- Un lieu où l'on peut échanger et discuter.
- Une implication dans la vie du FJT.

---

<sup>2</sup> Source : Légifrance, Décret n° 2016-300 du 14 mars 2016 relatif au conseil de concertation et au comité de résidents dans les logements-foyers [en ligne]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032209316&categorieLien=id> [consulté le 06/02/2019]

## Le questionnaire de satisfaction

# Résultats de l'enquête Enquête de satisfaction

Réalisée entre le 01/02/2017 et le 31/12/2019

Nombre de participants : 56



Questions	Résultats
Courtoisie de l'équipe	9.04/10
Disponibilité de l'équipe	8.61/10
Réactivité de l'équipe	9.11/10
Accompagnement administratif de l'équipe	9.25/10
Equipement	7.75/10
Propreté	8.89/10
Confort	7.61/10
Calme	7.14/10
Equipement des locaux	8.57/10
Propreté des locaux	9.07/10
Sécurité des locaux	8.82/10
Accessibilité pour personne à mobilité réduite	8.71/10
Information : écran d'accueil, sms, ...	8.68/10
Réseaux sociaux : Facebook, site internet, ...	8.25/10
Situation géographique	8.32/10
Transports	8.46/10

## Commentaires

« Je suis content d'avoir séjourné au FJT. Bravo l'équipe ! »

« Le logement, l'équipe, tout était super. Les activités avaient l'air super, je ne pouvais pas y participer par rapport à mon travail de serveuse. Les logements et les locaux ont toujours été propres. »

« Bonjour et merci de m'avoir donné l'occasion de m'héberger temporairement dans votre foyer...Confiné, agréable, propre, à échelle humaine et sécurisant. »

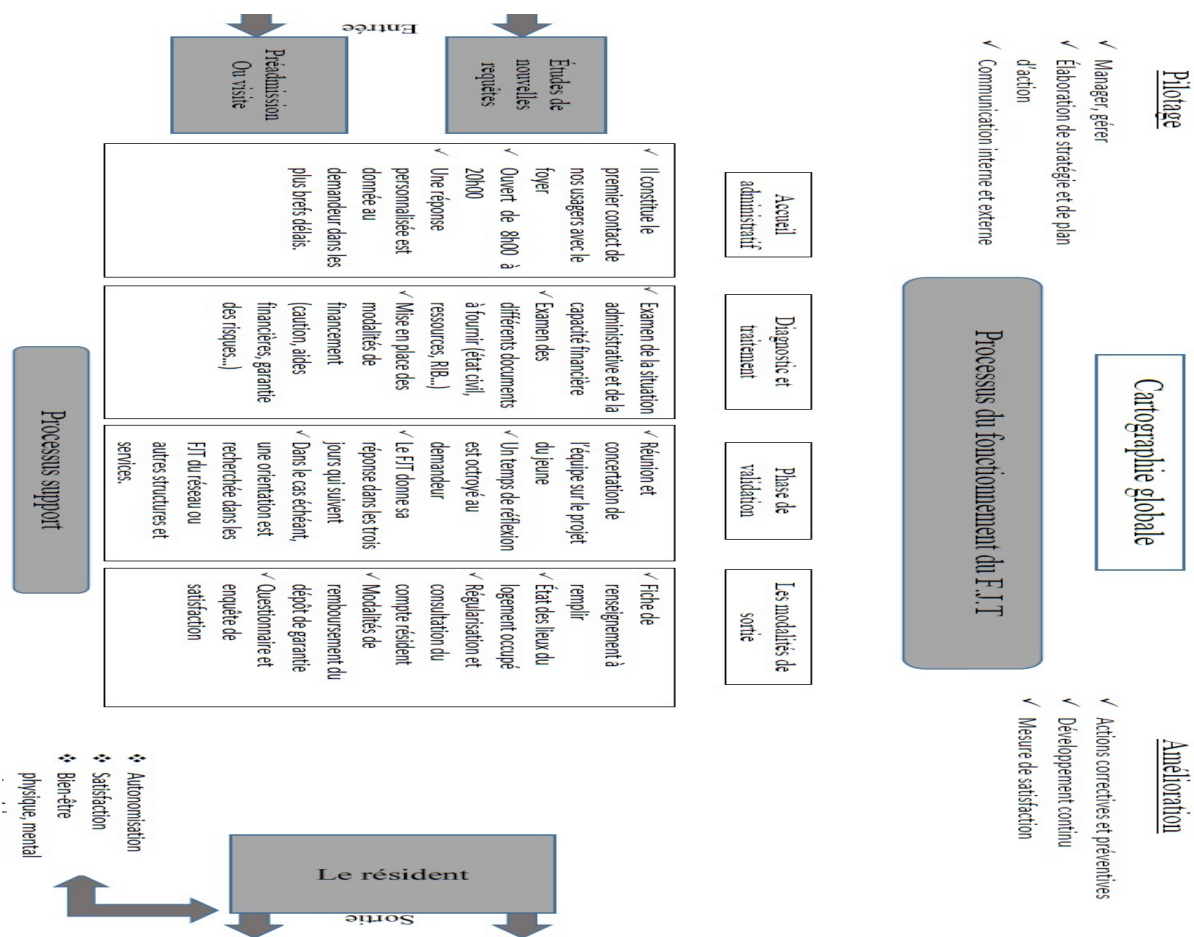
« Changeant de région le FJT a été un bon moyen de transition pour ma part. Nous sommes accompagné et aidé par le personnel. Des animations sont mises en places ce qui permet de se rencontrer entre jeun »

## 2. Cartographie des processus relative au FJT

Une carte de processus est un outil de gestion qui décrit visuellement le flux de travail. Elle montre une série d'événements qui produisent un résultat final. Elle peut aussi nous révéler les zones d'un processus à améliorer.

La cartographie des processus est mise en œuvre afin de :

- ❖ Montrer comment se déroule le fonctionnement du FJT
- ❖ Améliorer la communication entre les personnes impliquées dans un même processus
- ❖ Fournir une documentation sur le déroulement effectif du travail
- ❖ Planifier les projets



### 3. L'analyse SWOT relative au FJT

Mettre en œuvre les enseignements théoriques lors de l'exercice des fonctions relève d'une grande importance. Cela a servi de touche concrète au travail jumelant le théorique à l'empirique et donnant sens à nos perspectives.

Dans cet angle de vue, l'analyse « SWOT », permet d'analyser l'état de santé de l'association aussi bien au niveau interne qu'externe.



En effet, la matrice « SWOT » est un outil d'analyse pour toute organisation souhaitant se positionner sur les questions majeures qui l'affectent à court, moyen et long terme.

L'acronyme de « SWOT » est :

- ❖ « Strengths » – « forces »
- ❖ « Weaknesses » - « faiblesses »
- ❖ « Opportunities » - « opportunités »
- ❖ « Threats » - « menaces »

La matrice « SWOT » rassemble les forces et les faiblesses en vue d'une analyse interne rassemblant l'ensemble des facteurs influençant directement la structure. En analyse externe, les opportunités et les menaces regroupent tous les facteurs se situant à (l'extérieur de l'organisation) susceptibles d'influencer son fonctionnement.

Ainsi, et suite aux différentes observations, réunions et constatations, nous avons ressorti les différentes composantes de la matrice « SWOT » du Foyer regroupé dans le tableau ci-dessous :

### L'analyse « SWOT » du FJT

	<b>Menaces/</b>	<b>Opportunités /</b>
<b>Externe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non pérennité de la qualité du fonctionnement collectif et de la réputation du FJT Sanson au changement d'acteurs et externalisation de métiers</li> <li>- Peur du changement des salariés et de l'impact sur leur parcours professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Futur changement d'acteurs en perspective</li> <li>-Volonté de la direction de préparer l'avenir</li> <li>-Accompagnement suite au Zoom RH</li> <li>-</li> </ul>
	<b>Faiblesses/</b>	<b>Forces/</b>
<b>Interne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non formalisation des politiques et pratiques RH</li> <li>- Nécessité d'une réflexion GPEC sur les métiers à maintenir au sein du FJT</li> <li>- Compétences peu traduites et projections professionnelles non échangées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Équilibre financier</li> <li>-Motivation et attachement des salariés au projet de l'association et cœur de métier du foyer</li> <li>-Réputation de la qualité de l'action de l'équipe du FJT</li> <li>-Évolution de la qualification de plusieurs salariés</li> </ul>

Les enjeux au regard des éléments du diagnostic réalisé :

- Le maintien de la performance et de la qualité de l'action menée par le FJT Sanson,
- La professionnalisation et formalisation de la fonction RH,
- La sécurisation des parcours professionnels des salariés.

Dans le cadre de l'amélioration continue, le FJT a fait appel en mai 2017 à un Zoom RH en partenariat avec UNIFORMATION, opérateur de compétence de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale. À travers cette démarche la résidence a eu un appui externe pour poser ses perspectives d'évolution.

### III. BILAN ET ÉVALUATION DU PROJET 2015/2018

#### 1. LES STATISTIQUES

##### 1.1 Le taux d'occupation entre 2015/2018

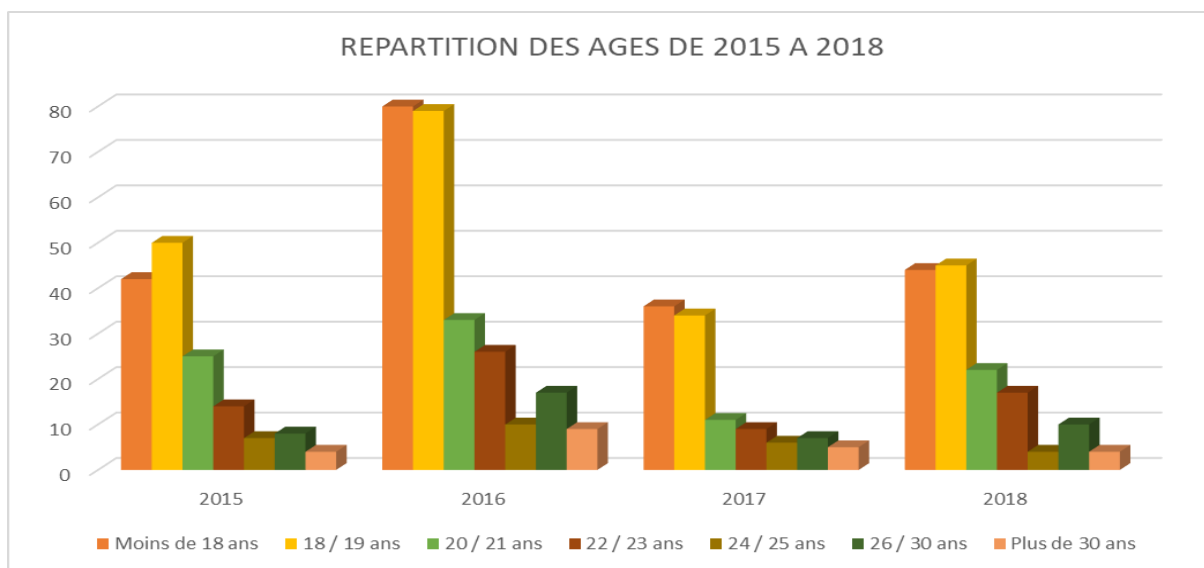
**+ 99% est le taux d'occupation.**

Moyenne nationale est aux environs de 80 % de taux d'occupation.

Dont 60 % d'homme et 40 % de femmes.

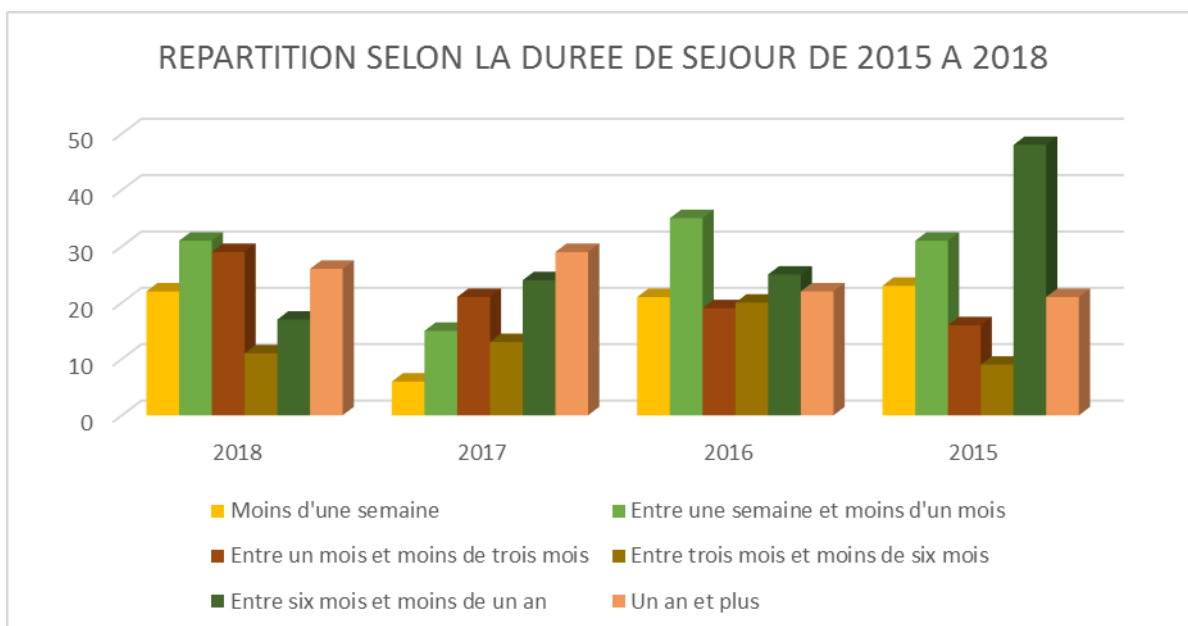
##### 1.2 Répartition des âges entre 2015/2018

**19 et 8 mois est l'âge moyen des résidents.**

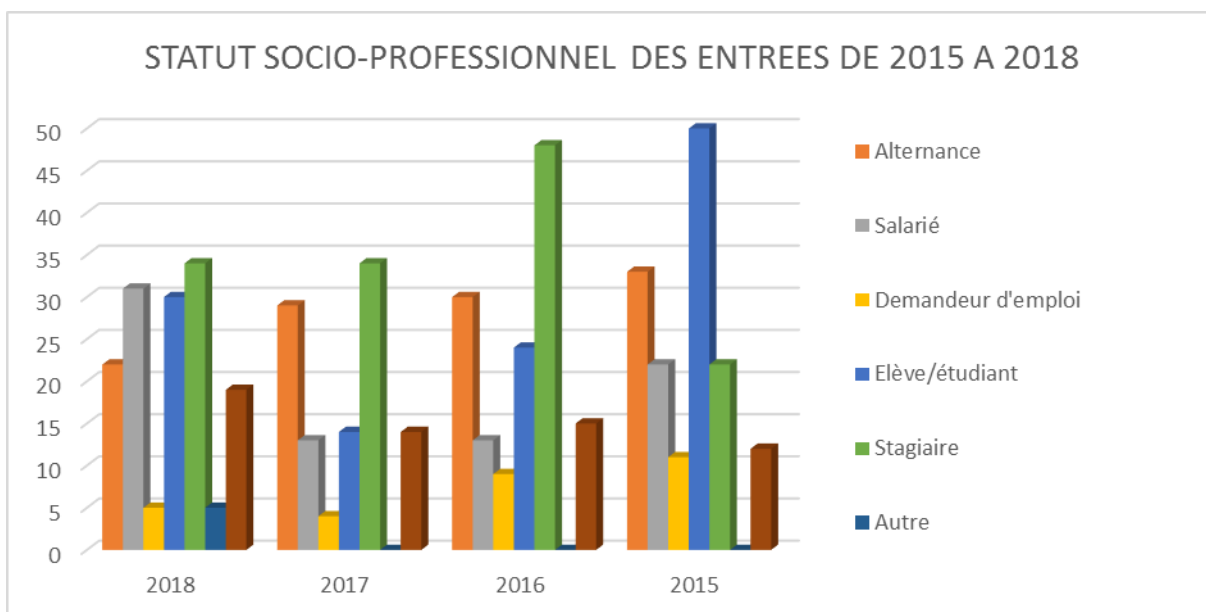


##### 1.3 Répartition en fonction de la durée de séjour entre 2015/2018

**5,5 mois est le taux moyen de durée du séjour des résidents.**



## 1.4 Le statut socioprofessionnel



On constate l'augmentation des demandes de logement auprès des salariés en alternance.

## 2. L'ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement social est mis en place par l'équipe socio-éducative pour l'ensemble des résidents demandeurs afin de les aider à mener à bien leurs projets et les accompagner dans leur prise d'autonomie et d'indépendance. Parallèlement, des actions d'animation collectives sont proposées aux résidents autour de divers thèmes de la vie quotidienne, la mobilité, l'emploi, les loisirs et la culture. Une manière de répondre de façon collective à des demandes individuelles.

L'accompagnement proposé passe par l'accueil, l'information, l'orientation, l'aide à la mobilité et à l'accès au logement autonome et aussi l'insertion sociale et professionnelle.

### 2.1 L'Accueil, l'information, l'orientation

Le F.J.T propose un hébergement pratique, économique, souple et rapide. Un garant n'est pas nécessaire et le préavis de départ est d'un mois.

Le FJT Sanson offre des prestations de logement, mais il garantit aussi la sécurité, l'entretien, des équipements collectifs, des espaces de loisirs, des animations, la présence d'un personnel expérimenté, à l'écoute et disponible 24h sur 24.

Pour des jeunes adultes de 16 à 30 ans, c'est un premier pas vers l'autonomie, sans risque de solitude.

### 2.2 L'accueil administratif

L'accueil administratif est ouvert de 8h00 à 20h00 heures. Aujourd'hui la majorité des démarches sont dématérialisées et se font en ligne. Et l'objectif du FJT est de développer un accueil de qualité dès le premier contact au moyen d'un appel téléphonique, un courrier, un message électronique sur le site du Foyer, un message sur la page Facebook ou encore un déplacement. Une réponse personnalisée via le Système d'Information est donnée au demandeur dans les 48 heures avec un rendez-vous pour une visite.

## 2.3 Les étapes de la procédure d'accueil

Prise de rendez-vous avec l'animatrice de la structure et/ou rencontre avec le directeur du FJT, soit environ 8 jours entre la demande de logement et l'entrée effective.

Accueil, information et préparation à l'entrée dans la résidence :

- visite de l'établissement, présentation du FJT avec ses spécificités, horaires, rythmes, animations
- renseignements sur la fonction et le rôle des membres de l'équipe et sur les prestations proposées avec leur coût
- présentation de l'environnement proche, quartier, transports, commerces....

Examen de la situation administrative du jeune et de sa capacité financière à pouvoir emménager au FJT

- examen des documents à fournir par le futur résident : ressources, état civil, activité, revenus des années précédentes, RIB...
- mise en place des modalités de financement de la caution et/ou des aides financières possibles : Fonds de Solidarité Logement, Garantie des Risques Locatifs, aide Mobili-jeunes...
- communication et acceptation du contrat de séjour et des divers documents : charte des droits et des libertés des usagers, charte internet, droit à l'image, informatisation des données.

## 3. LES DISPOSITIFS D'AIDE AU LOGEMENT (2015-2018)

### 3.1 L'aide à la mobilité et à l'accès au logement

#### **38 bénéficiaires de l'aide Mobili-jeune.**

Elle s'adresse aux salariés de moins de trente ans, ils doivent être en alternance au sein d'une entreprise (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) du secteur privé non agricole. Le montant de l'aide (subvention) va jusqu'à 100 €.

#### **2 bénéficiaires de l'aide « LOCAPASS » à l'entrée dans les lieux.**

#### **74 bénéficiaires de l'APL en 2018.**

#### **94 bénéficiaires du FSL à l'entrée dans les lieux.**

Ce fonds permet de faciliter l'accès et le maintien dans des logements locatifs privés et publics pour les résidents les plus démunis. Il est géré et financé par le Conseil Départemental. La Caisse d'Allocations Familiales, les organismes HLM, les communes et la Mutualité sociale agricole (MSA) interviennent également dans le cadre de ce dispositif.

### 3.2 Le CLLAJ

#### **7 résidents ont obtenu un logement par le CLLAJ**

Depuis de nombreuses années, le CLLAJ fait partie du réseau des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs.

Le FJT Sanson a renforcé son partenariat avec le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes. Le CLLAJ de l'agglomération caennaise s'adresse au même public que le FJT, à savoir un public âgé de 16 à 30 ans en recherche de logement. Leurs missions sont d'accueillir, d'informer et d'orienter toute personne ayant un projet logement. Ils disposent d'une centaine de

logements en sous-location avec accompagnement social et ont mis en place récemment une bourse au logement qui a pour but de mettre en relation les propriétaires et les locataires potentiels.

Des points réguliers par rendez-vous téléphonique ou physique sont faits entre les conseillères ESF du CLLAJ et l'équipe du FJT pour des échanges d'informations et/ou sur les demandes en cours.

Le FJT répond présent au Forum annuel du logement organisé par le CLLAJ et destiné aux jeunes de 16 à 30 ans. Ce forum s'inscrit dans la semaine nationale du logement des jeunes,

### 3.3 L'Accueil d'urgence

Une convention avec le Conseil Départemental du Calvados encadre une mise à disposition, au FJT Sanson, de 5 logements destinés à accueillir 24 h sur 24 et en urgence des mineurs non accompagnés.

Le plus grand nombre d'entre eux sont des jeunes migrants interpellés pour la plupart sur la zone d'embarquement du ferry à Ouistreham en direction de l'Angleterre.

Plus de 1000 jeunes en situation d'urgence ont été hébergés.

### 3.4 Les animations culturelles, sportives et de loisirs (La liste n'est pas exhaustive)

Intitulé de l'action	Café-rencontre
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliquer les résidents(es) dans le fonctionnement</li> <li>• Favoriser les échanges entre les résidents</li> <li>• Répondre au questionnaire de satisfaction (rénovation)</li> <li>•</li> </ul>
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À partir de 16h30 : rencontre autour d'un café et partage d'un moment convivial</li> </ul>
Public visé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résidents(es).</li> </ul>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animatrice</li> <li>• Stagiaire</li> <li>• Résidents</li> </ul>
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat des boissons et gâteaux</li> <li>• Mange-debout, tables, salle de détente du FJT</li> </ul>
Financement	<p>Le foyer finance l'action Le budget prévu était de 15 €</p>

## Santé

Intitulé de l'action	Exposition « Sex Breizh » par les Petits Débrouillards
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les résidents aux enjeux liés à la vie affective et sexuelle</li> <li>• Sensibiliser à la prévention des IST et MST</li> <li>• Favoriser les échanges, la réflexion et la curiosité</li> </ul>
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résidents découvriront l'exposition de façon semi-autonome, en visitant les différents modules. Les animateurs Petits Débrouillards et les animateurs du FJT accompagneront les résidents afin de favoriser l'échange.</li> </ul>
Public visé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résidents environ 40 personnes</li> </ul>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animateurs Petits Débrouillards</li> <li>• Animatrice</li> <li>• Salariée en service civique</li> <li>• Résidents</li> </ul>
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Différents modules (matériels) créés et amenés par Petits débrouillards</li> <li>• La salle de vie collective</li> </ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'animation « Sex- Breizh » est exposée gratuitement par l'association française des Petits Débrouillards.</li> </ul>
Intitulé de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre inter-FJT « URHAJ »</li> <li>• Journée pleine nature à la forêt de Grimbosq</li> </ul>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amener un lien social et une cohésion d'équipe.</li> <li>• Sensibiliser les résidents sur la santé, le sport et la culture.</li> </ul>
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous la forme d'une course d'orientation ludique, CAP 'Sport propose différentes activités : sportives, sensorielles, gustatives, culturelles. Les 100 participants vont pouvoir s'essayer à des activités ludiques sous le thème de « Koh-Lanta ».</li> </ul>
Public visé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 FJT de Normandie</li> <li>• 100 résidents</li> </ul>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 animateurs de Cap'sport</li> <li>• 8 animateurs du FJT</li> </ul>
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipement fourni par Cap 'sports</li> </ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 900 euros financés par les FJT</li> <li>• 2 euros de participation par résidents</li> </ul>

## Le logement

Intitulé de l'action	Intervention du <b>Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire connaître le CLAAJ aux résidents.</li><li>• Mettre en relation le CLAAJ et les résidents.</li><li>• Travailler un logement plus autonome.</li></ul>
Public visé	<ul style="list-style-type: none"><li>• 3 intervenantes du CLLAJ</li><li>• L'animatrice</li><li>• Une salariée en service civique</li></ul>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"><li>• Salle collective du FJT</li><li>• Fauteuils du FJT</li></ul>
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"><li>• Salle collective du FJT</li><li>• Rafraichissement</li></ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• 10 € de boissons</li><li>• Le CLLAJ est intervenu gratuitement</li></ul>

## Citoyenneté

Intitulé de l'action	Élection des représentants du Comité des Résidents
Objectif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élire deux représentants</li><li>• Sensibiliser au vote et à la citoyenneté</li></ul>
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Campagne électorale d'une semaine avec affichage</li><li>• Les résidents auront une journée pour élire le représentant du comité des résidents avec les vraies conditions d'une élection :</li><li>• Isoloir/ urne/ bulletins et enveloppes et un vote électronique possible à titre expérimental</li></ul>
Public visé	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les résidents</li></ul>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'équipe</li></ul>
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"><li>• Table</li><li>• Urne</li><li>• Bulletins + enveloppes</li><li>• Cuisine (isoloir)</li><li>• Réseau informatique</li></ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• 0€</li></ul>

## Environnement

Intitulé de l'action	Opération Tri Sélectif Intervention d'une experte de Caen la mer
Objectif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les résidents à l'importance du tri sélectif.</li><li>• Expliquer aux résidents ce qu'est le tri sélectif.</li><li>• Montrer comment faire le tri sélectif.</li></ul>
Public visé	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les résidents.</li></ul>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une intervenante de Caen la mer en tri sélectif</li><li>• L'animatrice.</li><li>• Salariée en service civique.</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Salle collective du FJT</li><li>• Matériels emmenés par l'intervenante</li><li>• Fauteuils et tables basses</li></ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'intervention a été gratuite pour le FJT.</li></ul>

L'association du Foyer du Père Sanson s'engage formellement sur les questions environnementales en sensibilisant l'ensemble de l'équipe et les usagers de la résidence au respect de l'environnement et en les responsabilisant sur la gestion au quotidien de leurs consommations.

## Budget

Intitulé de l'action	Intervention de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Objectif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibiliser les résidents sur l'importance de la sécurité sociale et de la couverture sociale.</li><li>• Les aider dans leurs démarches/ demandes</li></ul>
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une intervenante de la CARSAT explique aux résidents le fonctionnement et l'importance de la sécurité sociale et ce qui tourne autour (couverture sociale etc.) et en fin d'intervention, elle les aide dans leurs démarches/demandes afin de faciliter la réalisation de dossier.</li></ul>
Public visé	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les résidents</li></ul>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une intervenante de la CARSAT</li><li>• L'animatrice</li><li>• Salariée en service civique</li><li>• Stagiaire</li></ul>
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"><li>• Salle de réunion</li><li>• Vidéoprojecteur</li></ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'intervention a été gratuite.</li></ul>



## Festivité

Intitulé de l'action	<b>Un Noël au FJT</b>
Objectif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Partager un moment convivial résidents-équipe et voisins pour célébrer la fin d'année</li></ul>
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un marché de Noël tout le long de la journée</li></ul>
Public visé	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'ensemble des résidents</li><li>• Les voisins</li><li>• L'équipe</li></ul>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtresse de maison</li><li>• Agent d'entretien</li><li>• Animatrice</li><li>• Stagiaire</li></ul>
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une exposante</li><li>• Les locaux du FJT et le mobilier en place</li><li>• Les jeux défi/ de réflexion casse-têtes</li><li>• Les lots (à offrir)</li></ul>
Financement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le goûter ainsi qu'une partie des lots sont financés par le FJT</li><li>• Une autre partie de lots est offerte par les commerçants du quartier</li></ul>



Rencontre partenaires

## IV. PERSPECTIVE 2019 et après....

Le travail en partenariat et en réseau suppose une bonne connaissance des rôles et des missions de chacun et une mise en œuvre d'outils communs.

Cette mobilisation forte est indispensable pour apporter des réponses efficaces à nos usagers.

Les perspectives de ces quatre prochaines années seront :

### 1. De la formation professionnelle pour tous

Une montée en puissance de l'équipe avec l'aide de formations et d'échanges inter professionnel qui lui permettent, entre autres, d'affûter ses compétences et de comparer ses pratiques.

Plan de formation prévisionnel 2019					
Préparation maitresse de maison	IRTS	1	Faustine	9 mois	Uniformation
Recyclage SSI	AVISS	8	Toute l'équipe	7 heures	Uniformation
Accompagner le changement	COSENS	1	Fabrice	2 jours	Uniformation
Améliorer l'accueil du public	CATALYS	1	Vérane	3 jours	Uniformation

### 2. Remanier les extérieurs de la résidence Sanson

Le bâtiment a bénéficié en 2014 d'une modernisation de grande ampleur des logements et des lieux collectifs, impactant des mises aux normes énergétiques, d'accessibilité et de sécurité.

Le terrain environnant le FJT n'a jamais eu de rénovation importante.

Le projet de l'association est d'aménager de manière homogène les abords de la résidence tout en profitant des éléments naturels existants et des potentialités du terrain.

Les espaces seront adaptés, accueillants, conviviaux et accessibles pour tous.

Le projet comprend la création de places de parking supplémentaires et d'un abri à vélos, la construction d'une plateforme à ordures ménagères et la modernisation de l'aire de détente.

Celle-ci utile et fonctionnelle, pour jeux de boules et pique-nique, jouxtera un espace plus sportif avec un mini stade et des barres de type parcours santé pour aider les usagers à développer leur motricité et leurs qualités physiques.

Ces espaces seront recouverts suivant les zones, d'un amalgame constitué d'un engazonnement avec un apport de terre végétale et des plantes couvre-sol tapissantes sur une toile de paillage.

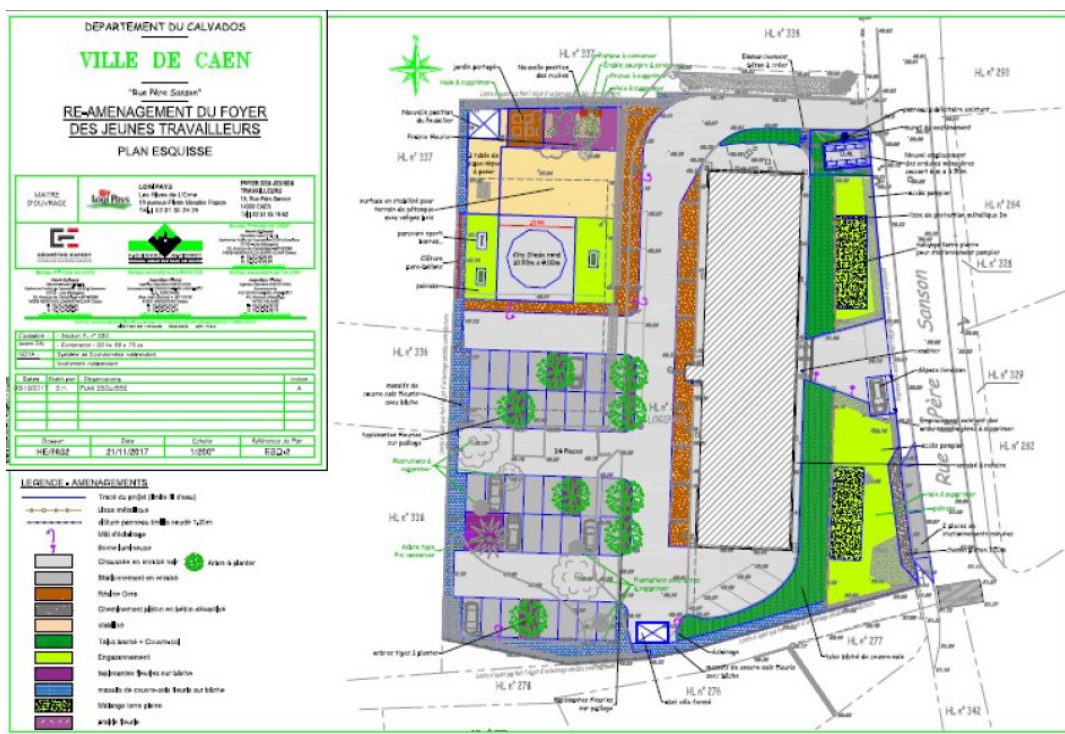
Une prairie fleurie avoisinera les ruches et le poulailler, un peu à l'écart pour éviter des nuisances.

Des cheminements en stabilisé et le sol du parking en enrobé compléteront l'aménagement de ces surfaces.

Le FJT a toujours été ouvert sur l'extérieur pour faire profiter ses installations, dont le terrain de sport existant, aux habitants du quartier et à des associations avoisinantes.

Afin de formaliser ses échanges, l'association a signé une convention avec le centre d'animation.

Ces travaux seront financés par les fonds propres de l'association provisionnés chez le propriétaire Logipays. Mais le plan de financement des équipements de type sportifs n'est pas finalisé, l'association est en recherche de soutien auprès de ses partenaires privés et publics.



Les bénéficiaires de ce projet, notamment :

L'ensemble des résidents et résidentes au foyer Sanson, soit environ 250 jeunes par an et avec une durée moyenne de séjour de six mois.

Disposer d'un stationnement vélos est toujours un atout considérable. Cette infrastructure contribue au développement de la pratique du vélo. Motivante et rassurante, elle encourage à l'usage de la bicyclette au quotidien, ainsi préserver sa santé et son environnement écologique.

Par ailleurs, la plateforme à ordures ménagères viendra améliorer la collecte des déchets de la résidence et du quartier.

### 3. Les actions prévisionnelles

Notre objectif est de transformer l'offre habitat jeune pour répondre aux enjeux de sobriété énergétique et construire l'habitat citoyen de demain en adéquation avec les besoins multiples des jeunes.

Le FJT œuvre au quotidien afin de permettre à chacun de s'épanouir, de trouver sa place de citoyen et que chaque individu soit acteur de son projet.

Pour ce faire, l'équipe interviendra dans le cadre d'une approche holistique prenant en compte, en plus de la question du logement, les problématiques d'accès à l'emploi, à la mobilité, à la santé et à la citoyenneté.

Le FJT va continuer à travailler sur les mêmes axes que les années précédentes.

### 3.1 L'Accueil, l'Information, l'orientation

L'équipe améliorera davantage les outils de communication à destination des usagers. Continuer à alimenter et actualiser le site internet et la page Facebook. La diffusion des informations va être également repensée.

### 3.2 L'aide à la mobilité et à l'accès au logement

L'équipe va poursuivre son travail pour favoriser la mobilité des jeunes et l'accès au logement autonome via l'accompagnement.

Afin de renforcer le réseau, des entretiens réguliers auront lieu avec les partenaires extérieures.

L'équipe va également continuer le travail en partenariat avec le CLLAJ et L'AISCAL pour trouver aux résidents(es) des solutions de logement autonome.

Parallèlement la résidence renouvellera les actions suivantes :

- Atelier collectif d'entretien du logement
- Atelier de recherche de logement

### 3.3 L'insertion sociale et professionnelle

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes commence par le logement.

La création d'un abri vélo, d'un stade et d'un parking supplémentaire vont favoriser la qualité de vie au sein du FJT.

En termes d'accompagnement, l'équipe garde les mêmes perspectives de travail :

- points réguliers avec la Mission locale
- suivi des situations professionnelles
- aide et veille sur les demandes d'aides financières (Fsl/Apl/Mobili-Jeune)

### 3.4 Les animations

Le FJT prévoit une « **Visite d'un Eco appart** ». Cette animation dont le but est de sensibiliser sur les économies d'énergie se réalisera au sein même d'un appartement témoin. Situé à la Grâce de Dieu, ce temps pédagogique permettra aux résidents participants à l'action d'adopter les bons réflexes en lien avec le logement, mais aussi avec l'hygiène en général.

Le FJT envisage aussi de renforcer son action « blablacar » par le biais des réseaux sociaux. Cette action émane des résidents(es) et pour les résidents(es).

#### Dans le cadre sportif :

Le FJT Sanson organisera en collaboration avec le club « **Punch United** » une initiation à la boxe anglaise. Ça sera un moment de cohésion entre les résidents (es) et les encadrants du club.

#### Dans le cadre de la mixité :

- Les Cafés Polyglotte
- Repas du monde/Échange culinaire

#### Dans le cadre de la culture et du loisir :

- Animations (Tournois de Foot, basket, badminton, tennis de table, billard)
- Sorties à thème

Le FJT Sanson mettra en place **une boîte à livre** afin de revaloriser « le livre » et encourager les résidents(es) à la lecture. Ce projet permettra aux bénéficiaires d'échanger leurs lectures : roman, magazines, bande dessinée... et de développer leurs connaissances.

## Conclusion

### Objectifs pour 2019 et après....

- Former et soutenir l'équipe dans l'évolution de son fonctionnement,
- Remanier les extérieurs de la résidence Sanson dans un contexte environnemental.
- Soutenir l'extension de la résidence Blagny pour :
  - Répondre, en matière d'hébergement des jeunes, aux besoins de la commune de Lion sur mer et des communes avoisinantes
  - Valoriser et diversifier l'action et l'image du FJT sur la Côte de Nacre
- Prendre appui sur les résultats des consultations auprès des résidents afin d'améliorer leurs attentes
- Viser une amélioration continue des prestations d'accueil des usagers et aller vers une diversification des actions sur le territoire

## Tableau des sigles

AISCAL	Agence Immobilière et Sociale du Calvados
APL	Aide personnalisée au logement
CARSAT	Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail
CSP	Calvaire saint pierre
CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
CLLAJ	Comité local pour le logement autonome des jeunes
FJT	Foyer Jeunes Travailleurs
IRTS	Institut Régional du Travail Social
IRFA	Institut Régional De Formation Pour Adultes
LOCAPASS	Aide au financement du dépôt de garantie
SIHAJ	Système d'information habitat jeune
SWOOT	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
UNHAJ	Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes
URHAJ	Union régionale pour l'habitat des jeunes

## Principales conventions signées avec les partenaires

AAJB

Convention de partenariat associatif

INOLYA et les Foyers Normands

Conventions de location

Direction de la Cohésion Sociale-Préfecture du Calvados

Agrément de fonctionnement

Direction des territoires et de la mer

Convention APL

CAF

Convention de financement de la prestation socioéducative

Département

Convention de financement pour aider à la prévention de la jeunesse

Mairie de Caen

Convention de financement des associations caennaises

Direction régionale de la jeunesse et des sports

Convention dite poste FONJEP

Direction de l'Enfance et de la Famille du Calvados

Conventions d'accueil

Ministère de la justice

Convention placement extérieur et travaux d'intérêt général

Centre d'animation du Calvaire Saint Pierre

Convention de mise à disposition des équipements sportifs du FJT

# **Le commentaire sur la situation financière au 31 décembre 2018**

L'équilibre financier est encore au rendez-vous : + 15 080 €.

Le résultat 2018 a été impacté par des recettes hébergement en légères hausses avec un taux d'occupation annuel cumulé sur les deux résidences de 99.60 %.  
A noter la fin de la convention de location de salle au 31 juillet.

Les subventions de fonctionnement sont stables.

A noter 10 000 € de subvention et mécénat pour équipements, versés par la mairie de Caen et le Crédit Agricole de Normandie.

La masse salariale est identique.

A remarquer : 2 remplacements de salariés pour congé de maladie et congé de maternité, trois formations diplômantes et une rupture conventionnelle.

La charge locative du FJT Sanson en augmentation dû à la montée en charge prévue des provisions +7 551 €. A la résidence Blagny régularisation du loyer -1 374 €.

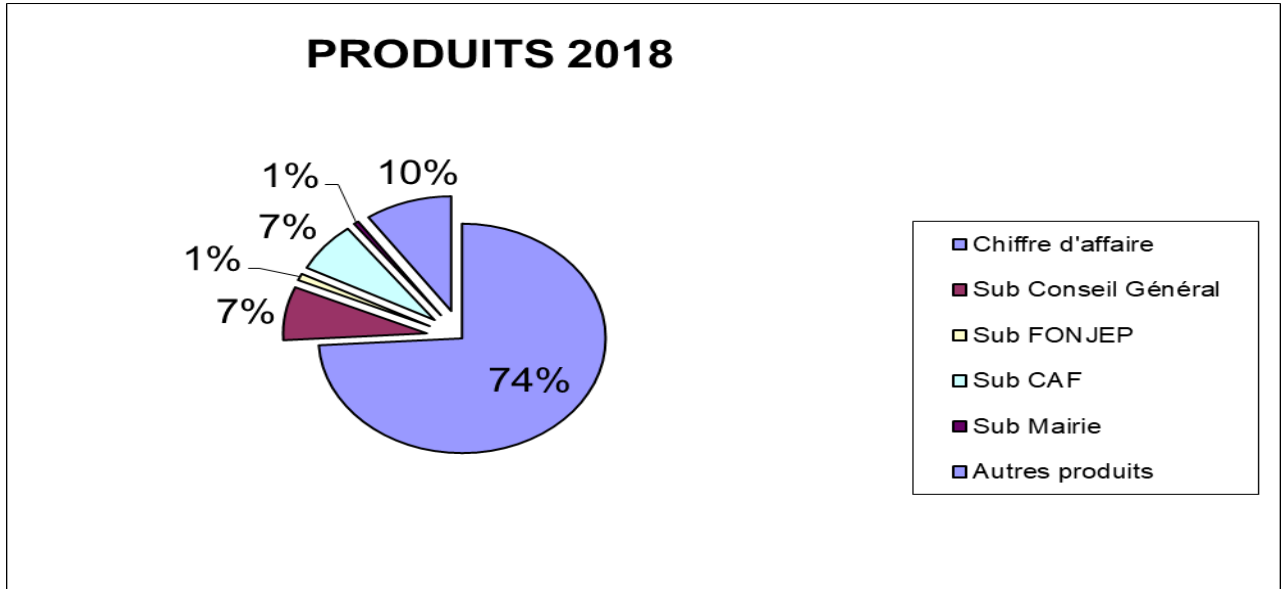
L'ensemble des consommations des fluides (eau- gaz-électricité) en baisse de 12 % dont 25 % d'économie au FJT Sanson suite à un tarif négocié du gaz obtenu par le propriétaire Logi Pays.

Sur les transferts des charges apparait le remboursement par l'assurance des surconsommations d'électricité à la résidence Blagny conséquentes au sinistre de 2016 +3 800 € et les remboursements d'indemnités de prévoyance suite à un long congé pour maladie.

La trésorerie disponible égale à l'exercice précédent avec des créances clients au 31 décembre plus importantes que l'année précédente.



Chiffre d'affaire	555 064	74%
Subvention CD	56 500	8%
Subvention FONJEP	7 107	1%
Subvention CAF	53 509	7%
Subvention Mairie	4 200	1%
Autres produits	73 286	10%
<b>Total</b>	<b>749 666</b>	<b>100%</b>



Salaires	319 165	43%	%
Charges immobilières	288 771	39%	%
Autres charges	126 649	17%	%
<b>Total</b>	<b>734 585</b>	<b>100%</b>	<b>%</b>

